

Relevé de décisions de la CE de l'UD

Du jeudi 17 juin 2021

ABRIL Fabien	P	GÉREAUD ÉRIC	P	ROBERT Françoise	P
ANDRIEU Delphine	P	HERVÉ Stéphane	P	SAIVRES Thierry	P
AUDIDIER Renaud	P	LABLANCHE Michaël	P	TESSERON Jean-Pierre	Exc.
AUDUBERT-LALANDE Gwladys	P (matin)	LAGARDE Jean-Marie [CFC]	Exc	TUYERAS Julien	P
BARRET Cathy		LAVERGNE Véronique	P	VAN DEN BUSSCHE Jean-Charles	Exc.
BARRI Mickaël	P	MORABITO Pierre	P	VOISIN Alfredo	P
BRUNET Véronique	P	NEYPOUX Mathieu	P	WALLART Jacky	Exc
CARDE Alain Michel	P	OUVRARD Benoît [CFC]	P		
DA GUIA Julien	P	PASCAUD Christian [CFC]	P		
DAMOUR Viviane	Exc	RAYMOND Jérôme	P (matin)		
INVITÉS :					
BOUYER Daniel [IN.DE.CO.SA.]	Exc	PEETERS Colombe [UL Horte & Tardoire]	P (matin)		
FAYET Yvan [USR Retraités]	P				
GASTOU Patrick [UL Sud Charente]	Exc				
VALADE Éric [Représentant confédéral]	Exc				

Présent(e) / Excusé(e) / Absent(e)

Cette réunion s'est tenue en présentiel. Avant le début des travaux à l'ordre du jour, les camarades absents lors de la 1^{ère} réunion de la commission exécutive se sont présentés.

1. Présentation du guide des référents de l'UD et de la fiche « *Connaissance des syndicats* » [V. LAVERGNE]

Véronique LAVERGNE présente les deux fiches et les évolutions apportées. Elle rappelle que nous sommes dans un processus de travail qui va nous conduire jusqu'à la Conférence Vie Syndicale du 3 novembre. La CE considère que le rôle du référent va être très important pour remettre du lien et du liant entre l'UD et les syndicats. L'objectif est de ramener les syndicats dans les structures interprofessionnelles du territoire. Mais aussi d'avoir tous les éléments de connaissance nécessaire au travail que l'UD va mener sur la vie syndicale pour remettre une culture d'orga en route dans nos structures et que chacun cultive à nouveau son jardin syndical. Enfin l'objectif est aussi de permettre aux membres de la CE CFC d'être serein quant à leur rôle en les dotant aussi bien d'outils de travail de qualité que d'informations sur les syndicats qu'ils auront à contacter.

La CE effectue des amendements au document en proposant notamment des fiches de connaissance différente pour les syndicats du secteur public pour répondre à leur organisation en termes de représentation du personnel

À l'issue des débats, le président fait procéder au vote sur les différentes propositions.

À l'unanimité, la Commission Exécutive valide les deux documents en y ajoutant les amendements proposés.

2. Liste des référents du syndicat [M. LABLANCHE]

Michaël LABLANCHE communique à chaque membre de la CE les syndicats dont il sera référent. La CE charge le bureau de l'UD de travailler durant la période estivale à l'actualisation de la connaissance des éléments pour chaque syndicat afin de construire le dossier de connaissance des syndicats qui sera remis à chaque membre de la CE CFC à la CE du 10 septembre 2021.

3. Point sur les commissions et présentation de la feuille de route [M. LABLANCHE]

Michaël LABLANCHE présente le point sur les inscriptions des membres de la CE et CFC de l'UD dans les différentes commissions. Puis il fait la présentation de ce qu'est une feuille de route pour une commission afin que chacun puisse en comprendre la construction et l'usage qui en sera fait ensuite.

À l'issue des débats, **la Commission Exécutive décide d'adresser par mail aux syndicats la liste des différentes commissions en leur demandant d'inscrire les syndiqués intéressés par celles-ci pour travailler au sein des commissions.**

4. Présentation de la feuille de route des rencontres UD/ULs [V. LAVERGNE]

Véronique LAVERGNE fait un retour sur la première rencontre UD-ULs. Les participants ont souligné l'importance de travailler plus collectivement. Le rythme des réunions proposé est trimestriellement en présentiel, avec la possibilité d'organiser des visios sur des points particuliers. La CE débat sur l'importance des Unions Locales qui sont le 1^{er} point d'entrée des salariés avec la CGT très souvent. Il est nécessaire que les syndicats dans tous les territoires s'emparent de nouveau de cet outil de proximité et promeuvent auprès de leurs syndiqués l'existence, le rôle et l'importance des ULs. Un syndiqué adhère à la CGT et doit pouvoir militer dans ces structures, encore faut-il qu'il en ait la connaissance.

À l'issue des débats, le président fait procéder au vote sur les différentes propositions.

À l'unanimité, la Commission Exécutive décide de :

- **Demander aux ULs de mettre à l'ordre du jour de leur CE l'utilisation du camion mobile et de planifier celle-ci**
- **D'organiser au 1^{er} trimestre 2022 une formation des dirigeants d'ULs**

5. **Débat sur la communication de l'UD [M. LABLANCHE]**

☑ ANNEXE 1 :

Michaël LABLANCHE pose le débat sur la communication de l'UD autour des enjeux, des objectifs fixés par le 42^{ème} congrès et la réponse aux besoins qui sont nombreux.

Le débat de la CE fait ressortir l'importance de ce sujet dans le monde dans lequel nous vivons. Un camarade explique qu'une analyse sur les mails que son syndicat envoyait à ses syndiqués indiquait un taux d'ouverture de 3% seulement ! La CE souligne aussi l'importance du droit à la déconnexion pour les militants. Mais elle relève la nécessité de diffuser plus largement nos informations notamment sur la formation syndicale, les actions, les mobilisations mais aussi la présence de la CGT avec le camion mobile dans les territoires en direction des syndiqués. Il n'est plus possible d'avoir des syndiqués non informés par les syndicats, situation encore plus vraie dans les multipros.

Les débats permettent de donner plusieurs axes de travail à la commission communication qui sera réunie dans la première quinzaine de septembre lorsque les syndicats auront inscrit des militants.

À l'issue des débats, le président fait procéder au vote sur les différentes propositions.

À l'unanimité, la Commission Exécutive décide de :

- **Créer un groupe de communication entre les membres de la CE de l'UD sur un réseau social pour gagner en interactivité.**
- **Continuer l'envoi des mails à destination des syndicats au fil de l'eau**
- **Travailler sur la mise en place de logiciels permettant l'envoi en grand nombre de SMS aux syndiqués**

6. **Actualités départementales [M. LABLANCHE]**

☑ ANNEXE 2:

Après l'introduction aux débats de Michaël LABLANCHE, la CE débat sur les différents points portés au débat. Elle rappelle que pour faire avancer les revendications de la CGT auprès des salariés actifs-ives, privé-e-s d'emploi et retraités, il est nécessaire d'aller sur le terrain plus régulièrement, d'être visibles et présents et de communiquer au plus grand nombre. Cela passe par la réponse aux problèmes du quotidien des salariés par les syndicats mais aussi par des communications auprès des citoyens en utilisant le camion mobile pour aller à la rencontre de personnes que nous ne rencontrons pas ou plus, en profitant aussi des opportunités données par les événements culturels organisés en Charente. Enfin elle souhaite continuer l'action du 12 juin contre le racisme et les idées d'extrême droite.

À l'issue des débats, le président fait procéder au vote sur les différentes propositions.

À l'unanimité, la Commission Exécutive décide de :

- **Valider une date pour une nouvelle action contre le racisme et les idées d'extrême droite sur la période fin septembre-début octobre en proposant une rencontre avec les organisations ayant participées le 12 juin.**
- **De construire un plan de travail estival intégrant des campagnes d'affichages, des distributions de tracts et la présence CGT avec le camion mobile sur des évènements culturels**
- **De mandater le secrétaire général pour valider les modifications des fiches revendicatives 12 et 12a au prochain CCN.**

7. Questions Diverses :

➤ **Remplacement de Laurent Deslias au CPH :** Gwladys AUDUBERT-LALANDE informe la CE de l'évolution de la situation professionnelle de notre camarade Laurent DESLIAS qui le contraint à devoir renoncer à son mandat au conseil des prudhommes d'Angoulême. Elle explique que le bureau de l'UD a pris contact avec le syndicat AMCOR et le camarade Jean-Charles VAN DEN BUSSCHE qui avait exprimé l'intention de devenir conseiller.

À l'unanimité, la Commission Exécutive décide de :

- **Mandater Jean-Charles VAN DEN BUSSCHE en remplacement au sein de la section industrie du conseil des prudhommes.**
- **Travailler au remplacement de Laurent DESLIAS de son rôle de président de la section industrie**

➤ **Date de la formation des dirigeants :** Après échange avec le pôle formation confédéral, la formation des dirigeants d'UD sera organisée **les 27-28 et 29 septembre**. Les membres de la CE-CFC sont invités à communiquer d'ici le 2 juillet, date de la prochaine CE, leur choix quant aux modalités d'organisation (internat ou non).

ANNEXE 1 : Introduction au débat sur la communication de l'UD

La communication de l'UD CGT Charente :

S'il est des sujets qui suscitent le débat dans notre UD depuis longtemps maintenant, celui de la communication tient sans aucun doute le haut du pavé. Des débats autour de notre qualité de communication, de son efficacité, des supports utilisés et des publics visés se sont tenus dans des AG ou dans des congrès.

Pour autant, notre « production » en matière de communication n'apporte toujours pas la satisfaction attendue par chacun. Par exemple, très régulièrement, nous avons entendu que nous étions défaillants dans nos tracts, dans leur délai de livraison estimé trop tardifs, que le site internet était obsolète, pas assez interactif, pas assez mis à jour... Ou encore que nous envoyions trop de mails, les plaintes de nombreux camarades sur le nombre de mails reçus, toutes structures CGT confondus, sont récurrentes.

L'UD avait organisé, en amont du 42^{ème} congrès, une grande consultation des syndicats et des syndiqués pour permettre au plus grand nombre de s'exprimer, de donner une critique constructive, d'être apporteur de propositions et d'idées nouvelles. Bref un réel moment de démocratie syndicale, avec 3 items autour du constat visant à mesurer l'état de la communication et des supports utilisés, les orientations pour récolter des propositions d'améliorations et/ou de changement et les moyens pouvant être mis en place pour faire évoluer les choses. Malheureusement trop peu de syndicats et de syndiqués nous ont répondu pour rendre pertinente l'analyse qui pouvait en ressortir.

Néanmoins celle-ci avait mis en avant la nécessité de donner la possibilité à l'Union Départementale de communiquer directement aux syndiqués. Et plusieurs questions ont été posées dans notre document d'orientation sur ce sujet, à partir des constats partagés, qui s'interrogeait sur l'opportunité de :

- Faire évoluer le journal départemental « le TUSC » pour lui redonner toute son importance
- Impulser la lecture de la presse syndicale CGT (NVO, Ensemble, Le Peuple, vie nouvelle, Options...)
- Adresser une parution type journal à l'ensemble des syndiqués du territoire périodiquement
- Continuer et développer les outils de communication numérique pour y offrir une visibilité plus grande à nos communications
- De renforcer son site internet
- De développer sa présence sur les réseaux sociaux

La 9^{ème} résolution qui a été validée par les syndicats est la suivante :

Le Congrès décide d'impulser un renouveau de sa communication en modernisant son journal « TUSC », en impulsant la lecture CGT, en permettant la communication directe aux syndiqués selon les sujets et à développer sa communication sur les supports de communications numériques. Le Congrès mandate la future direction à s'interroger sur la mise en place d'un collectif communication.

Il nous faut donc aujourd'hui commencer à travailler ces questions afin de permettre à la future commission « communication » d'avoir des pistes de travail.

Alors lorsque nous parlons de communication de l'UD de quoi parlons-nous ?

- Le journal TUSC (trait d'unions syndicaliste Charentais) qui sort à environ 10 numéros par an, adressé aux syndicats en version papier puis disponible en version numérique 15 jours après sa parution (pour des raisons de commission paritaire). Ce journal vise à informer nos syndicats de l'actualité, des actions passées ou à venir, de présenter des portraits de camarades...
- Le site internet www.cgt16.fr qui possède un accès public et un accès militant, conçu sous Wordpress en format blog, avec la possibilité de s'abonner pour être informé des parutions (383). L'accès militants permettant de trouver notamment des documents relatifs aux formations, les comptes-rendus de la CE, des commissions.
- La page Facebook de l'UD, relais des différentes infos des actions militantes ou des événements de la vie de l'UD, également relais de communications d'autres structures CGT (412 abonnés)

- Les tracts, fait à 95% par les secrétariat et le bureau.
- Les mails : jusqu'au dernier mandat, l'ensemble des informations adressés aux syndicats étaient regroupés en 1 seul envoi dans un mail dont l'objet était « l'actu départementale ». Depuis le congrès, nous avons envoyé les mails au fil de l'eau avec un objet identifiant chaque information par exemple : « tract pour le 22 juin ».
- Les appels téléphoniques
- Pour les membres de la direction de l'UD, en plus des mails aux syndicats, envoi quotidien du mail l'actu confédéral et le panorama de presse.

Notre débat d'aujourd'hui doit nous amener à plusieurs réflexions sur ce que nous souhaitons mettre en œuvre pour répondre à la résolution et pour permettre à la commission de travailler et nous faire des propositions. Avant de vous interpeller, quelques éléments qui vont nourrir notre réflexion :

Nous ne pouvons pas nous exonérer d'une analyse de la situation actuelle de notre pays en matière de communication. Si avant la période Covid, nos luttes sociales se menaient avec plus ou moins de succès, de difficultés pour mobiliser, pour agir et réagir, force est de constater que l'ère du « Post » Covid nous rend encore plus difficile la tâche. D'autant plus que dans une période où la droitisation extrême, le racisme, la médiocrité, le poujadisme, la désinformation et la manipulation de l'opinion publique sont devenues encore plus virales, notre syndicalisme est confronté à cette nécessaire réflexion d'une nouvelle manière de construire une communication qui n'abandonne pas son histoire mais renforce la base même de la bataille : celle des idées. Depuis longtemps, et encore plus aujourd'hui, nous sommes face à un capital qui a su prendre le contrôle de l'information et ainsi distiller à longueur de temps et de journaux les idées du libéralisme sauvage, relayant le grand patronat à grand renfort d'experts autoproclamés ayant tous une orientation politique et sociale à droite et même plus à droite que la droite. Nous devons donc lutter face à ce monstre et maintenir un message revendicatif fort pour amener les salariés, les retraités, les privés d'emploi et les citoyens à avoir une réflexion autre que celle qui leur ait donnée chaque jour. Développer l'esprit critique en amenant les analyses de la CGT pour faire passer nos revendications. Cela vaut pour nos communications en externe mais aussi en interne, car nous devons aussi entre nous, membres de la direction de l'UD et avec les syndicats, développer cette volonté de porter le débat, de nous « armer » pour porter nos revendications en étant à l'aise face aux contradicteurs, à l'aise face aux salariés pour échanger et parler.

Nous devons savoir que plus une info est matraquée, plus on oublie celui qui l'a lancée. Vous comprenez mieux pourquoi 10 milliardaires ont pris le contrôle des médias Français, des oligarques venus du BTP, de l'armement, du luxe ou de la téléphonie qui assoient leur influence partout avec à la clé un univers médiatique incontournable et une pression qui grignote des parts de marché idéologiques. Face à cela, nous devons constater que notre plus grande difficulté résulte dans notre difficulté à être efficace et organisé devant l'immense tâche qu'est la communication. Pour un journal syndical, il faut écrire, regrouper les informations, les photos, mettre en forme, vérifier. Cela prend du temps, de l'énergie que nous n'avons pas toujours et pour ce travail, il faut des moyens. Or nos syndicats en ont peu à nous donner.

Le numérique, plus réactif avec les réseaux sociaux, est lui aussi chronophage notamment dans la gestion du site internet. Il offre par contre, si on l'utilise à bon escient, un moyen de véhiculer rapidement une information, comme une boîte à alerte, à témoignages. Croire que Facebook ou autres Twitter nous permettront de réveiller les consciences est un leurre. Car par nature, ces « outils » poussent à l'isolement et à la négation du collectif. Par contre ; bien utilisés et bien relayés, ils peuvent être efficace pour diffuser une idée, une information vers un grand nombre. Comment voulons-nous les utiliser, pour quel usage et quel public ? Et quid de la vidéo, qui demande là aussi des moyens et de l'énergie mais est tellement porteuse, sommes-nous en capacité de travailler cette piste ?

Notre site internet est un moyen de communiquer, mais nous devons redéfinir les cibles et les usages. Que voulons-nous diffuser au grand public ? Que voulons-nous donner à nos syndicats ?

Il en est de même pour les mails, quelle est la pertinence de leur utilisation et comment l'organisons-nous ? A quelle fréquence ?

Il y a aussi la question des collages d'affiches, des distributions de tracts. Aujourd'hui, notre local d'impression est envahi d'affiches toutes plus belles que les autres mais qui restent inutilisées. Comment reprenons-nous une culture de campagne d'affichage digne de ce nom ? Cela est aussi vrai pour les tracts ou journaux confédéraux. Encore cette semaine, et malgré plusieurs relances, l'ULGA a dû annuler une distribution faute de combattants. Pourtant nous sommes d'accord que diffuser nos tracts, coller nos affiches est d'une importance primordiale dans la bataille des idées non ?

Il y a aussi la communication entre nous membres de la direction de l'UD. Comment pouvons-nous être plus interactif, plus en contact entre nous sans pour autant être intrusif vis-à-vis de chacun ?

Toutes ces questions n'auront pas de réponses définitives à l'issue de nos échanges mais nous devons donner des pistes de travail à la commission.

Avant de laisser la place à nos débats, quelques éléments :

- Nous retenons en moyenne **10%** de ce que nous entendons, **20%** de ce que nous lisons et **80%** de ce que nous voyons. **90%** de l'information transmise au cerveau est visuelle.
- 67% des Français utilisent les réseaux sociaux
- 72% des utilisations d'internet en milieu ouvrier ont un objectif de divertissement contre 36% chez les cadres supérieurs.
- 32 millions d'utilisateurs quotidiens en France de Facebook. 77% des internautes femmes (66% des hommes) ont un compte.
- 4,6 millions d'utilisateurs quotidiens en France de Twitter. 53% des utilisateurs n'ont jamais tweeté.
- 1 milliard d'utilisateurs se connectent au moins une fois par mois à Instagram. 31% des internautes femmes ont un compte Instagram contre 24% des hommes. 11 millions d'utilisateurs au quotidien en France
- 2 millions de vidéos sont vues chaque minute sur YouTube. 17 millions d'utilisateurs actifs en France par jour.

ANNEXE 2 : Introduction au débat sur l'actualité départementale

Point actualités :

Depuis notre dernière commission exécutive, un certain nombre de faits marquants sont intervenus dans le monde et en France. Si je ne les reprendrai pas tous ici, il me faut revenir sur la mobilisation de samedi dernier. Je remercie les camarades présents et venus mettre en place la sono, je pense que nous avons passé un bon moment, fraternel, et j'espère que vous reviendrez les prochaines fois. La mobilisation n'a pas été à la hauteur de nos attentes, notamment en ce qui concerne la présence de nos militants. Il en manquait beaucoup de camarades, alors que ce sujet est majeur aujourd'hui. Nous devons donc aller vers eux pour les amener à venir grossir les rangs de nos prochaines actions sur ce sujet, échanger sur cette question sans tabou et rappeler sans cesse les valeurs de la CGT sur cette question de l'extrême droite et du racisme. Nous avons déjà acté de journées d'étude. Comme annoncé à la fin de la manifestation, nous devons continuer à mobiliser sur ce sujet. Nous vous proposons donc d'acter d'une prochaine action sur la deuxième quinzaine de septembre, toujours avec les organisations participantes, sans attendre que le national nous le demande. Le bureau sera chargé, si la CE en est d'accord, d'organiser cette action en réunissant les forces souhaitant y participer. Il nous faut également saluer l'élection du nouveau secrétaire de l'union locale du Ruffécois, à savoir le camarade Julien TUYERAS, bravo à lui et à la nouvelle

commission exécutive, et un merci à Evelyne AZZOUG, ancienne secrétaire de l'UL pour le travail effectué ces dernières années.

Sur la situation économique, il me semble important de noter que partout, la crise sanitaire est la cause d'une crise économique dont se servent les pouvoirs en place tentent partout de réduire les droits des travailleurs et travailleuses mais aussi des citoyens, le tout pour servir un capitalisme en crise mais qui n'a de cesse de défendre les intérêts de sa classe. Si nous prenons le soi disant accord historique du G7 sur le taux minimal mondial d'imposition sur les sociétés fixé à au moins 15%, nous sommes loin des enjeux de justice sociale. Dans le contexte de crise économique et sanitaire mondiale, les pays du G7 restent donc trop frileux, alors même que les besoins de financement pour répondre à l'urgence sont énormes et que de nombreuses multinationales ont réalisé des bénéfices exceptionnels durant la crise. Il faut pourtant travailler à une taxation unitaire, calculée sur l'ensemble des profits mondiaux et répartie selon des critères objectifs, permettant de neutraliser la concurrence fiscale et de combattre l'évasion fiscale. Mais même là, nos gouvernants ont choisi l'intérêt de la classe dominante et des pays les plus riches au détriment des peuples et des pays en voie de développement largement floués par les montages d'évasion fiscale. Et toujours rien sur une fiscalité mondiale sur le patrimoine, ni sur les différences de taxation entre les revenus du travail et ceux du capital. Pire, la France est aujourd'hui à contre-courant en choisissant baisse de l'impôt sur les sociétés, suppression de l'ISF, prélèvement forfaitaire unique sur les revenus financiers, volonté de retour à l'équilibre budgétaire par une baisse des dépenses (et donc par la remise en cause des politiques publiques). Bruno Lemaire, en brave serviteur de l'oligarchie, peut saluer un accord historique sur les réseaux sociaux, il n'en est pas à l'origine et est même un frein pour l'adoption d'un dispositif plus ambitieux.

Un autre chiffre qui en dit long sur l'état du monde et les ravages toujours plus importants d'un capitalisme qui se meure mais tente par tous les bouts de continuer à tout prendre sans rien nous laisser et à notre détriment. Dans un rapport conjoint de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de l'Unicef, l'agence onusienne en charge du bien-être des enfants, estime qu'au début 2020, 160 millions d'enfants étaient forcés de travailler, soit 8,4 millions de plus en quatre ans. C'est la première fois depuis deux décennies que le travail des enfants est en augmentation, et ce chiffre risque malheureusement encore d'augmenter avec la pandémie. Comment pouvons-nous encore accepter cela au 21^{ème} siècle ?

En France, toujours plus de luttes et d'entreprise ou administrations en grève ou en action. Les annonces de plans de licenciements se multiplient, engendrant partout une riposte syndicale très souvent portée par la CGT. Pour ne citer que ceux-là, retenons les 150 postes qu'H&M veut supprimer sur un site logistique, la fonderie MBF Alu à St Claude avec un projet de scoop des salariés qui sauverait 214 emplois sur les 291 actuels, (l'autre option étant la fermeture définitive), la reprise d'Office dépôt par Alkor avec 1000 emplois supprimés (2/3 des emplois actuels), mais aussi dans l'aéronautique, l'agroalimentaire, les banques...Heureusement la lutte paie, comme à la centrale de Gardanne où le PSE a été suspendu en attendant un jugement sur le fond suite à la saisine en référé par l'intersyndicale menée par la CGT. Mais le patronat ne recule devant rien, et est près à tout. Le 6 mai dernier, une patronne d'une entreprise de plasturgie était mise en examen pour « association de malfaiteur en vue de commettre un crime », reconnaissant avoir lancé un contrat pour faire assassiner le délégué CGT de son entreprise. 44 ans après l'assassinat de Pierre Maitre par les nervis du patronat, cette affaire fait froid dans le dos. Ils ne reculeront que si nous créons le rapport de force suffisant et nécessaire. Il défend leur classe, nous devons lutter pour la nôtre car c'est bien de cela qu'il s'agit : la lutte des classes, ce n'est pas un gros mot ni une idée du passé mais une réalité au quotidien. Regardez la réforme de l'assurance-chômage, si nous n'avons pas là l'expression même de la lutte des classes. Là encore, nous devons porter devant les salariés la réalité de ce qui va arriver pour des millions de femmes et d'hommes déjà en grande précarité et que le gouvernement met encore plus la tête sous l'eau.

En Charente aussi, nos camarades mènent la lutte pour leurs emplois, leurs rémunérations et leurs conditions de travail. La CGT de Courvoisier a mené une action il y a quelques jours suite à l'annonce de l'absence de prime de participation aux résultats de 2020, une négociation sur l'intéressement pas à la hauteur des attentes des salariés et la dégradation du climat social dans l'entreprise. Ce sont ces derniers qui ont déclenché la grève qui a duré 7 jours,

bloquant complètement l'appareil de production. Nos camarades ont obtenu une partie des revendications qu'ils portaient au nom des salariés et étaient très satisfaits de la mobilisation. Ce fut aussi le cas à DS SMITH Packaging, avec une grève record pour le site de Châteaubernard, du jamais vu depuis des années, mobilisation qui a obligé la direction nationale à négocier avec la CGT qui a pu obtenir de réelles avancées. Je le répète, la lutte paie, surtout quand dans nos mobilisations nous avons les salariés. D'autres secteurs étaient en action, comme le 8 juin dernier où les travailleurs sociaux de Conseil Départemental ont dénoncé avec force la dégradation de leur situation et le manque de moyens ne leur permettant plus de faire correctement leur travail. Espérons que le Conseil Départemental entendra leurs revendications dès la fin des élections. Mardi dernier, ce sont à nouveau les personnels de la Santé et de l'Action Sociale qui étaient en action pour dénoncer les oubliés du SEGUR, les postes non pourvus dans tous les établissements, la charge de travail en constante augmentation en lien aussi avec des réductions de moyens drastiques et une situation aussi bien dans la Santé que dans l'action sociale plus que préoccupante pour les Charentais. L'article de la Charente Libre sur la situation du service oncologie de Girac, et encore plus la fin avec le constat de l'ARS, montre ce que la CGT dénonce depuis déjà longtemps et qui devrait révolter nos concitoyens. Les actions devant l'ARS à Angoulême et devant l'hôpital de Ruffec ont été les marqueurs de cette journée. Et à nouveau nos camarades de Verallia sont dans la tourmente avec l'annonce d'un plan de compétitivité qui fait suite au PSE.

Pendant que la situation est consternante et peu réjouissante, Macron et son gouvernement nous explique que le « quoi qu'il en coûte » va devoir être remboursé, et qui va devoir payer d'après vous ? Nous, vous, moi, tous les salariés, les retraités, les privés d'emploi, le petit peuple qui souffre tous les jours pour parvenir à finir ses fins de mois. Il veut nous faire payer la crise alors que le nombre et le poids des milliardaires explose dans le monde. Leurs attaques et celle du patronat ne vont pas connaître de trêve estivale. Macron a déjà lancé sa stratégie de communication de la peur en annonçant qu'il aurait des décisions difficiles à prendre dans les prochains mois. De nouveaux projets de régression et de casse de notre protection sociale avec des projets de loi sur la dépendance, les travailleurs indépendants, les retraites notamment. L'offensive patronale sur le temps de travail est elle aussi en cours, nous expliquant que la situation nécessite que nous travaillions plus longtemps, et que le taux d'imposition et de charge est toujours trop élevé pour les entreprises ? Mais comment pouvons-nous encore entendre ces arguments moyenâgeux d'une caste gavée d'argent public depuis des décennies ? Cela fait plus de 40 ans que les différents gouvernements réduisent les cotisations patronales, les impôts sur les sociétés et ne font rien contre l'évasion fiscale et le chômage de masse et il faudrait continuer ces recettes pour redresser la France ? Il me semble que notre journée d'action du 22 juin prochain et le rassemblement devant le MEDEF prend là tout son sens. Je vous invite à tous travailler pour que nous y soyons nombreux pour montrer que nous en avons assez de voir cette gabegie d'argent public alimenté les caisses du CAC 40 et de ses actionnaires alors que cet argent public serait bien plus utile dans la Santé, dans l'école publique, dans l'action sociale, dans les transports publics, dans les soins aux personnes bref dans tout ce qui est du rôle de l'Etat au service du peuple. Prenons le magot dans les poches du MEDEF et portons le à la Préfecture, remplissons le coffre fort de l'Etat avec l'argent des actionnaires !

Alors il me semble important que cette période estivale ne soit pas une période d'inactivité syndicale. Nous devons continuer à informer les salariés et les citoyens et leur porter les revendications de la CGT. Nous pourrions décider d'une grande campagne d'affichage dans toute la Charente, mais aussi de distributions en masse. Nous ne devons rien lâcher. Oui tous nous avons besoin de souffler et de nous ressourcer, de partager des moments avec nos proches pour « souffler » et nous ressourcer. Mais, et c'est sans doute dommage, aucun d'entre nous ne va prendre 2 mois de vacances. Et cela est vrai dans nos syndicats et nos structures territoriales. Aussi comment pouvons-nous nous organiser pour être toujours actifs, visibles et à l'offensive ? Être une CGT à l'écoute, utile et au service des salariés, force de propositions, ouverte et n'ayant pas peur du débat pour porter nos propositions auprès du plus grand nombre de salariés et les convaincre que d'autres choix sont possibles, d'autres systèmes peuvent être mis en place. Nous devons informer encore et encore les salariés pour travailler à la mobilisation. Mais aussi comment et avec qui nous travaillons à élargir la mobilisation au-delà de nos militants et nos convaincus ? Il y a plein de sujets qui peuvent nous permettre de les informer et leur présenter les positions de la CGT. Ainsi ce qui se joue sur la

formation professionnelle, où nous sommes la seule organisation à revendiquer une nouvelle réforme et l'augmentation des contributions des entreprises pour améliorer les droits des salariés, doit nous servir pour aller au contact des salariés. Nous aurons aussi la relance de la campagne des 32h qu'il nous faudra travailler. Oui la convergence des luttes est compliquée à construire, et nous l'avons vu dans les dernières mobilisations. Mais nous ne devons pas abandonner et continuer sans cesse car c'est notre devoir et notre ADN.

Enfin comme indiqué dans le message de lundi dernier, nous devons voter sur les propositions de modification des fiches revendicatives 12 et 12a. Elles vous ont été adressées lundi pour que vous puissiez en prendre connaissance. Notre position sera celle que je porterai lors du CCN des 29 et 30 juin prochain.

Voilà mes camarades, beaucoup de sujets à aborder alors maintenant à vous !